



Agression sexuelle entre mineurs

Par **DeMario**, le **09/09/2008** à **20:58**

Il a 10 ans, une enfant de 7 ans a été "salie" par un enfant d'une douzaine d'année. Depuis, cette jeune fille de maintenant 17 ans a déjà fait deux tentatives de suicide, à failli être interné dans un asil psychiatrique, et est aujourd'hui au plus mal... Cet acte à bousillé sa vie. Je suis le seul a connaître son secret, j'aimerais l'aider encore plus, c'est pourquoi j'aimerais savoir quelles sont ses possibilités judiciairement parlant, peut-elle porter plainte 10 ans après, et quels sont les risques ? Merci d'avance pour votre aide qui pourrait s'avérer extremement precieuse...